

EN PLAIN VIE

LE MAGAZINE DES **PALMIPLAINOIS**

#13
DÉCEMBRE
2025

BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !

SAVOIR-VIVRE

Le CLSPD pour préserver
notre cadre de vie
p.13

LOGEMENTS

Bientôt trois nouvelles
opérations lancées
p.12

ÉGLISE SAINTE-AGATHE

Lancement prochain de la réhabilitation
du clocher et de la toiture
p.6





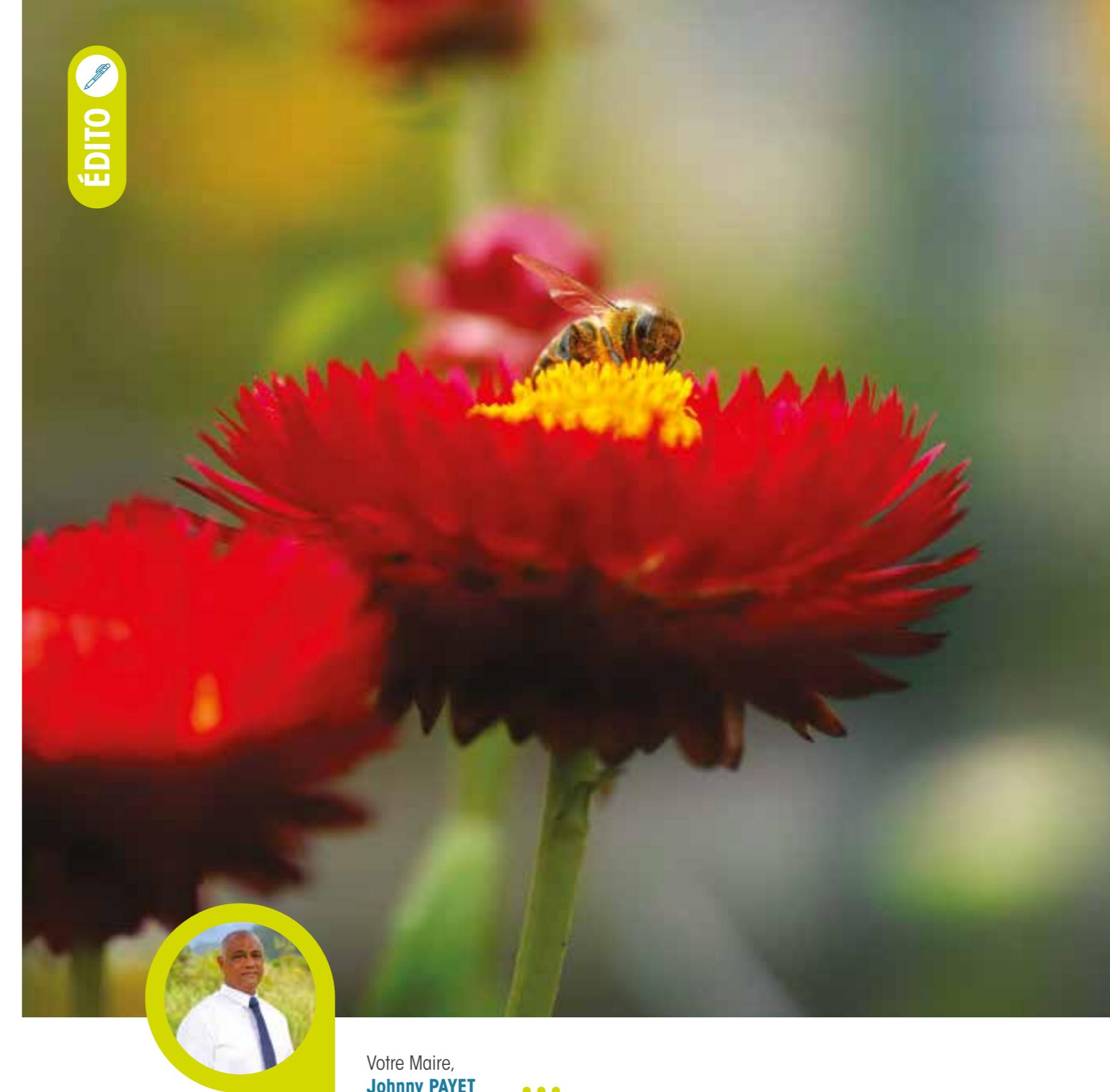
ÉDITO DU MAIRE	P.3
RETOUR EN IMAGES	P.4
ACTUALITÉS	P.6
LA PLAINE SE CONSTRUIT	P.8
LA PLAINE SE DÉVELOPPE	P.10
CADRE DE VIE	P.12
LA PLAINE S'ANIME	P.14
LA PLAINE JEUNESSE	P.16
LA PLAINE SOLIDAIRE	P.18
SPORT & ASSOS	P.20
LA PLAINE ET SES PARTENAIRES	P.22
EXPRESSIONS POLITIQUES	P.23

CONNECTÉS & INFORMÉS

www.ville-plainedespalmistes.fr

[Ville de La Plaine des Palmistes](https://www.facebook.com/VilledeLaPlaineDesPalmistes)

[Vivre La Plaine des Palmistes](https://www.instagram.com/vivre_la_plaine_des_palmistes/)



Votre Maire,
Johnny PAYET

• • •

Chères habitantes, chers habitants, chers amis

Ce mois de décembre, empreint de magie et de partage, est l'occasion idéale pour se rassembler autour de valeurs qui nous sont chères. Profitons des festivités de fin d'année pour célébrer notre communauté, nos traditions et l'esprit d'entraide qui nous unit. Que cette période soit synonyme de bonheur, de chaleur et de joies simples passées auprès de nos familles et amis.

En ces temps de réflexion, mes vœux vont vers chacun d'entre vous. Que l'année 2026 vous apporte santé, paix et prospérité. Ensemble, continuons à bâtir un avenir lumineux pour notre commune.

Je vous souhaite à tous de joyeuses fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et de vos proches.

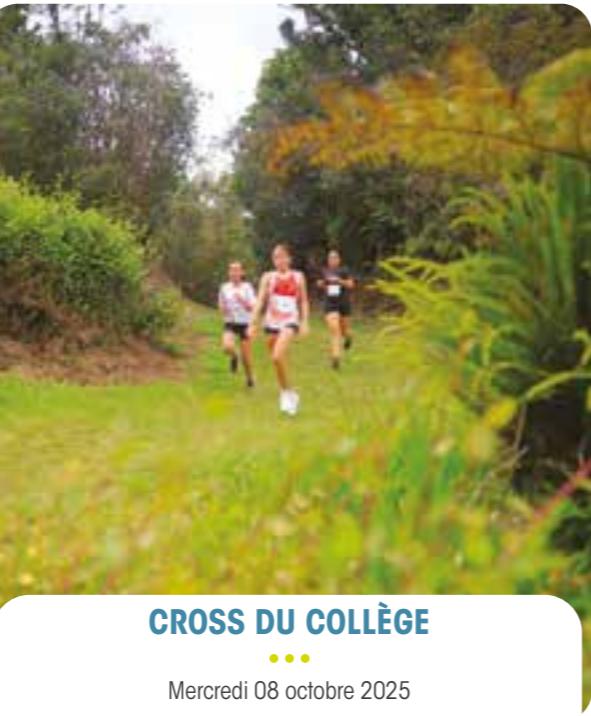
Bonne lecture à tous.

Votre Maire,
Johnny PAYET



GRAND REPAS DES ASSOCIATIONS

Jeudi 09 octobre 2025



CROSS DU COLLÈGE

Mercredi 08 octobre 2025



SPECTACLE DES AIDANTS FAMILIAUX

Vendredi 31 octobre 2025 à l'ECGA



SALON DE LA CALLIGRAPHIE

Du 15 au 20 septembre 2025 à la médiathèque



CRÉATION D'UNE ASSOCIATION AGRICOLE DANS LE CADRE DU PAT

Vendredi 13 juin 2025



SPECTACLE DERVICHE ROULÈR

Samedi 27 septembre 2025



VISITE DU BTS DU LYCÉE DES AVIRONS SUR LE CHANTIER CŒUR DE VILLE

Vendredi 12 septembre 2025



SPECTACLE DANSEZ MASALA

Vendredi 20 juin 2025 à la médiathèque



CONVENTION LES PASSCLÉS AVEC LA RÉGION

Jeudi 02 octobre 2025



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Mardi 11 novembre 2025



STAND D'INFORMATION DU RSMA

Mercredi 08 octobre 2025 devant l'ECGA



VISITE DU PRÉSIDENT DE FRANCE VOLONTAIRES

Mercredi 24 septembre 2025



PANDANAIE : UN PROJET DE VALORISATION DU SITE

C'est un milieu naturel exceptionnel. Une zone humide marquée notamment par la présence du pimpin des Hauts (*Pandanus montanus*), de plus de 70 espèces d'orchidées recensées, et d'une mosaïque d'habitats variés, ce qui permet à un très grand nombre d'espèces de s'y épanouir. Perchée à 900m d'altitude entre La Plaine des Palmistes et Saint-Benoît, la pandanaie des Hauts de l'Est mérite donc une attention toute particulière. À ces fins, et pour préserver cet espace aussi riche que fragile, le Parc National de La Réunion et la DEAL Réunion, en partenariat avec notre commune et celle de Saint-Benoît, portent le projet de valorisation concertée de la pandanaie.

L'acquisition de nouvelles connaissances sur les enjeux écologiques et le fonctionnement hydrologique du site permettra l'élaboration d'un document de gestion concertée. Ce projet porte également sur la valorisation de la

Pandanaie pour en faire un levier de développement territorial durable.

Au fil du projet, une importante démarche de concertation et de co-construction sera engagée pour associer l'ensemble des acteurs locaux à ces travaux. Le lancement du projet a eu lieu vendredi 7 novembre avec la participation de la commune, de la ville de Saint-Benoît, de la DEAL Réunion et de l'Office français de la biodiversité.

La première phase du projet portera sur deux années et sera animée par une cellule dédiée composée de deux agents au sein du secteur Est du Parc National.

Le projet bénéficie du soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité



ROUTE NATIONALE : CRÉATION D'UN GIRATOIRE

Vous l'avez sans doute déjà constaté : des travaux sont en cours sur la route nationale, au niveau du cimetière, pour la réalisation d'un giratoire. Ce projet, initié par la ville et réalisé par la Région, doit permettre d'assurer une meilleure desserte au cimetière, d'améliorer la liaison avec le premier village et ses équipements par la rue Marcellly Robert, mais aussi de valoriser les abords de la ravine Sainte-Agathe. Achèvement possible durant le 1^{er} trimestre 2026.

Pour rappel, un projet de construction d'une maison funéraire porté par la commune est aussi en cours d'élaboration aux abords du cimetière. Le chantier pourrait débuter au cours du premier semestre 2026.



ASSOCIATIONS : DEMANDE DE SUBVENTION 2026

Avis aux associations : le dossier de demande de subvention 2026 est disponible depuis la mi-novembre. Pour faire votre demande :

- rendez-vous sur le site internet de la commune, rubrique Associations (www.ville-plainedespalmistes.fr/les-associations/), pour télécharger le dossier en question, mais aussi le contrat d'engagement républicain
- ou retirez un dossier déjà imprimé au Service des Sports (impasse des Écoles)

Remplissez-le et retournez-le avant le vendredi 16 janvier 2026 à 12h00.



CIREST : DU NOUVEAU POUR LE TRI ET LA COLLECTE DES DÉCHETS

Deux nouveautés pour le tri sélectif. La première est une simplification des habitudes de tri : dès le 1^{er} janvier 2026, hormis le verre, tous les emballages pourront être déposés dans le bac jaune, à l'image des pratiques déjà en vigueur dans l'Hexagone. La deuxième concerne le recyclage du verre avec le dispositif Cliink, destiné à gratifier le geste de tri. Comment ? En comptabilisant chaque bouteille triée pour générer des points sur le compte de l'usager. Des réductions et bons d'achat dans les commerces et sites culturels de l'île sont au programme.

Des évolutions dans les collectes

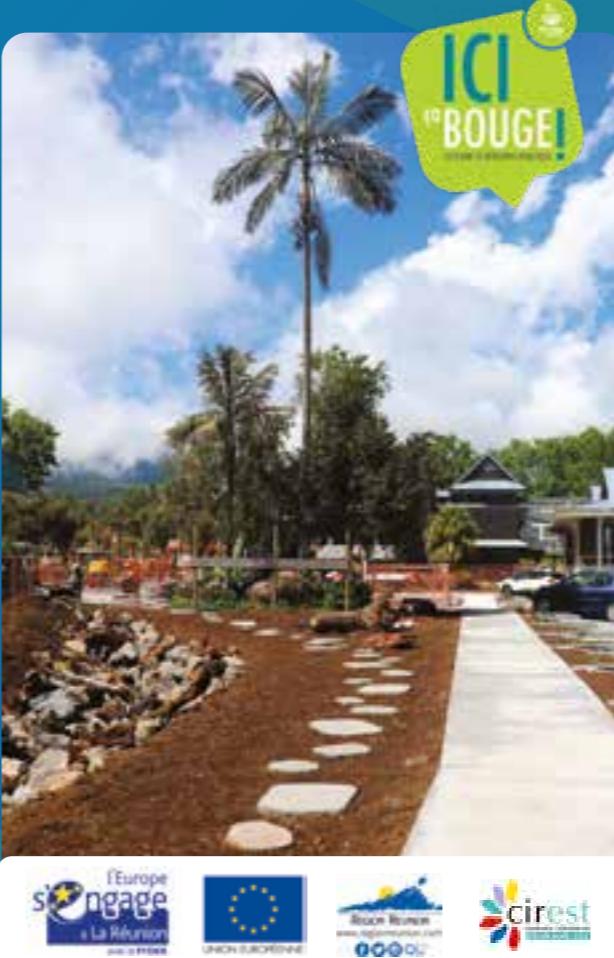
Par ailleurs, les collectes habituelles de déchets doivent connaître des évolutions. Ainsi, si la fréquence des collectes ne change pas pour les bacs gris, jaunes et pour les déchets verts, celle des encombrants sera réduite à une fois tous les deux mois. La collecte des déchets métalliques se fera quant à elle sur rendez-vous, via un formulaire en ligne sur le site internet de la Cirest.



CÉLÉBRATION UNE SÉRIE DE CONCERTS POUR COMMÉMORER LE 20 DÉCEMBRE

Comme chaque année, La Plaine des Palmistes célèbre le 20 décembre. L'événement revient cette année encore sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Au programme des réjouissances : démonstrations d'associations palmiplainoises durant la matinée, suivies d'un karaoké à 12h30. L'après-midi, place aux concerts* avec Race Bandey Maloya, suivie de Lambéli, Tatase et Séga'El. Durant le début de soirée, le CAPP organisera par ailleurs son traditionnel Relais aux flambeaux. Enfin, à 21h00, rendez-vous au champ de foire pour assister à un feu d'artifice.

*Programme complet et horaires à retrouver sur notre page Facebook et notre site internet.



FEDER

LA PHASE 1 DU CŒUR DE VILLE BIENTÔT ACHEVÉE

Vous assistez à l'avancée de ses travaux depuis quelques mois désormais. Encore un peu de patience, car la phase 1 des travaux du Cœur de Ville est bientôt achevée. Déjà, la voirie, les places de stationnement et les cheminements piétons de l'ancien parking de l'église sont opérationnels. Reste encore les îlots de verdure et les bassins à y réaliser, ainsi que le parvis de l'Hôtel de Ville, en cours de finalisation. Échéance prévue : fin de cette année. L'éclairage public sera pour sa part posé au mois de janvier. Viendra ensuite la phase 2, avec le réaménagement de la place Charles de Gaulle et de la route nationale. Pour rappel, ce projet vise à redynamiser le centre-ville de la commune et à développer son attractivité. Lieu de flânerie, il sera aussi un espace de commerce avec l'implantation future d'une halle commerciale sur le site de l'actuel marché forain.

**Le projet Cœur de ville est financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme FEDER dont l'autorité de gestion est la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds FEDER.*

MONTANT PRÉVISIONNEL : 3 296 000,99 € FINANCEMENT PRÉVISIONNEL UNION EUROPÉENNE : 2 025 000,00€ CIREST : 575 000 € COMMUNE : 675 000 €



Photos : technium

LUMIÈRE SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Un nouveau parvis, mais aussi une nouvelle mise en lumière mise au point par l'agence spécialisée Pamplemousse Light. Délicate, elle sera assurée par des bornes hautes de 3,50 m à 6 m, aux motifs de vague ou de jungle. Elles présentent la particularité de proposer une luminosité variable en intensité, mais aussi en couleurs. De quoi matérialiser les différentes zones et cheminements de ce futur cœur de ville. Elles mutualisent aussi l'espace public puisqu'elles intègrent également des caméras de surveillance et un dispositif sonore.



FEDER
PONT FRÉMICOURT : MISE EN SERVICE EN DÉCEMBRE

C'est fini pour la reconstruction du pont Frémicourt Perrault, débutée il y a un an. La livraison du chantier et sa mise en service devraient se faire dans le courant de ce mois de décembre. Le nouvel ouvrage permet désormais une circulation des véhicules à double sens, et est doté de trottoirs et de bandes cyclables. Par ailleurs, ce nouveau pont est conçu pour résister à des crues centennales. Enfin, le chantier a respecté en tout point les contraintes environnementales puisqu'il a été mené avec un écologue. Replantation d'espèces ayant dû être arrachées et interruption du chantier durant la période de nidification des oiseaux faisaient partie des mesures prises.

Ce projet est financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme FEDER dont l'autorité de gestion est la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds FEDER.



LES ITINÉRAIRES CYCLABLES ET LA RUE LOUIS CARRON INAUGURÉES

Achevés et livrés au mois de février 2025, les aménagements d'itinéraires cyclables* sur les rues Eucalyptus, Fuschias et Frémicourt ont été inaugurés au mois de juin, en même temps que ceux de la rue Louis Carron**. Les premiers permettent de favoriser les modes de déplacement doux, indispensables à la santé, à la préservation de notre environnement et à la tranquillité des lieux. Les seconds autorisent une circulation plus fluide, une sécurisation des élèves, et la mise en place de pistes cyclables.

**La création d'itinéraires cyclables sur les rues Eucalyptus, Fuschias et Frémicourt a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du programme FEDER-FSE+Réunion dont l'autorité de gestion est la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds FEDER.*

*** Le réaménagement de la rue Louis Carron a été cofinancé par le Conseil départemental de La Réunion dans le cadre du Pacte Développement et Territoires.*



ÉGLISE SAINTE-AGATHE BIENTÔT LA RÉHABILITATION DU CLOCHER ET DE LA TOITURE

Edifice emblématique de La Plaine des Palmistes, tout à la fois site religieux et de lien social, l'église Sainte-Agathe requiert des travaux de réhabilitation. Plusieurs expertises mettent en avant cette nécessité pour le clocher et la toiture du bâtiment. Une réhabilitation qui portera sur tous les aspects techniques, en particulier la sécurité et l'accessibilité. Pour le clocher, sont ainsi au programme la réfection totale de l'étanchéité de la couverture en béton ; celle de la peinture et l'étanchéité générale ; la reprise des fissures de l'ouvrage ; le remplacement des garde-corps ; celui de l'escalier hélicoïdal ; la réparation du beffroi (ouvrage de charpente abritant les cloches) ; et la mise aux normes du système de sonnerie. Côté église, c'est l'étanchéité et la peinture de la toiture, ainsi que l'étanchéité du toit-terrasse et des acrotères qui sont prévues. Démarrage prévisionnel du chantier : premier trimestre 2026. Durée prévisionnelle : 5 mois. Plan prévisionnel de financement : Fondation du Patrimoine à hauteur de 36 500 €, État, via la Dotation d'équipement aux territoires ruraux (DETR) à hauteur de 156 806 €, et commune à hauteur de 89 353 €.



LE RUCHER COMMUNAL EST ACHEVÉ, OUVERTURE EN JANVIER 2026

Il est achevé et sera ouvert dès le mois de janvier 2026. Le rucher communal de La Plaine des Palmistes s'apprête ainsi à accueillir ses ruches, en partenariat avec l'Union nationale de l'apiculture française (Unaf) dans le cadre du programme national "Abeille, sentinelle de l'environnement". Situé rue des Goménolés, à côté du gîte communal, il a vocation à sensibiliser chacun à l'importance de cet insecte pour la biodiversité. Ce petit bâtiment de 60 m² accueillera une dizaine de ruches observables par tous. Par ailleurs, surplombant le jardin botanique, les abeilles du rucher n'auront qu'à parcourir quelques dizaines de mètres pour récolter le nectar de ses espèces endémiques et indigènes, puisque 20% d'entre elles sont mellifères. Si le rucher a une vocation pédagogique et non-lucrative, le miel produit pourra toutefois être conditionné et offert à certaines occasions, notamment à but pédagogique. L'opération bénéficie d'un cofinancement départemental dans le cadre du Pacte Département et Territoires. Par ailleurs, la fresque qui le décore, réalisation de l'artiste Diaz, a été menée dans le cadre d'un projet pédagogique mené avec deux classes de CM1 et CM2 de l'école Claire Hénou. Les élèves ont pu s'initier au street-art, mais aussi découvrir le site en avant-première.



PÔLE CENTRALITÉ : REPRISE DU CHANTIER

Vous l'aurez constaté : le chantier du pôle centralité a repris. Le gros œuvre des commerces 1, 2 et 3 est désormais achevé, tout comme celui de la future salle polyvalente. Les travaux concernant la reconstruction de l'ancienne boutique devaient commencer à la fin du mois de novembre, tout comme la couverture des charpentes sur les commerces. La livraison de ce nouveau pôle devrait pouvoir se faire au cours du premier semestre 2026.

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ : MIEUX INTÉGRER LA PUBLICITÉ À NOTRE ENVIRONNEMENT

Lutter contre les nuisances visuelles, œuvrer en faveur de la préservation des paysages et du patrimoine et réduire la consommation d'énergie en lien avec les enseignes publicitaires, c'est tout l'enjeu du Règlement local de publicité (RLP), réflexion actuellement portée par la commune. À terme, une réglementation permettra d'harmoniser les différents types d'affichage présents sur le village afin d'en respecter les caractéristiques environnementales et architecturales. Implantation, taille, support, style et respect du bâti, luminosité, éclairage, etc., seront ainsi prochainement encadrés pour garantir une intégration plus respectueuse des paysages naturels et urbains. L'avant-projet est disponible sur le site internet de la commune et consultable en mairie aux horaires habituels d'ouverture. Afin de recueillir vos remarques, sont mis à disposition une adresse email (mairie@plaine-des-palmistes.fr) ainsi qu'un registre accessible aux heures d'ouverture de la mairie.

L'AVANT-PROJET EN TROIS EXEMPLES

Article E2 - Esthétique

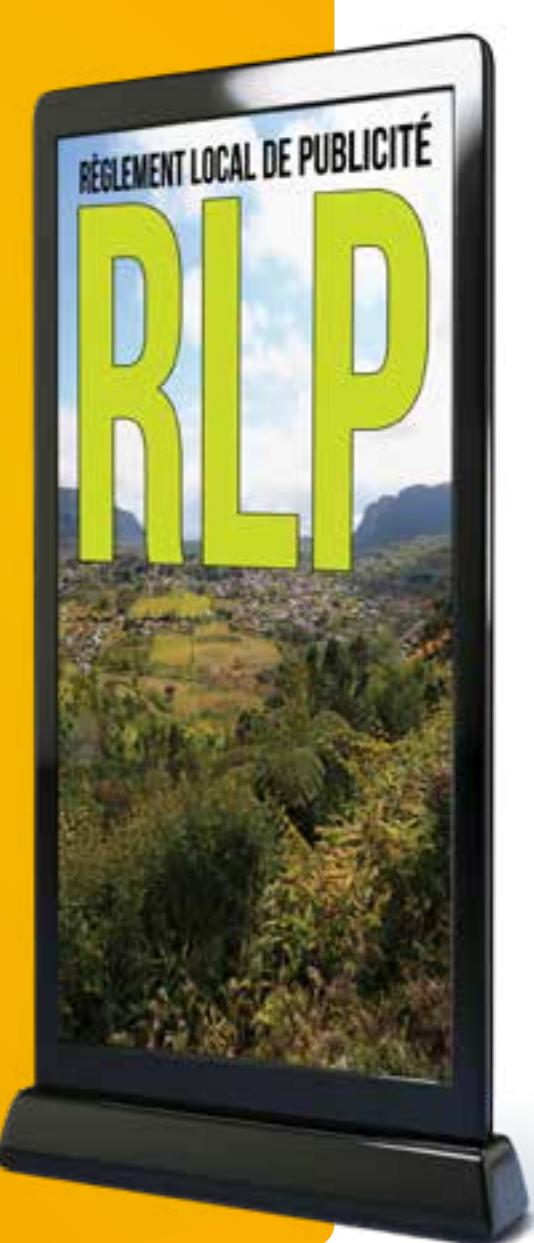
Les enseignes doivent respecter l'architecture du bâtiment, s'harmoniser avec les lignes de composition de la façade et tenir compte de ses différents éléments : emplacement des baies, des portes d'entrée, porches, piliers, arcades, ainsi que tous motifs décoratifs. Elles ne doivent pas être posées sur des éléments décoratifs de la façade. Tout occupant d'un local commercial visible depuis la rue ou, à défaut d'occupant, tout propriétaire doit veiller à ce que l'aspect extérieur de ce local ne porte pas atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants notamment en s'assurant, lorsque l'activité signalée a cessé, que l'enseigne soit supprimée et que les lieux soient remis en état dans les trois mois de la cessation de cette activité.

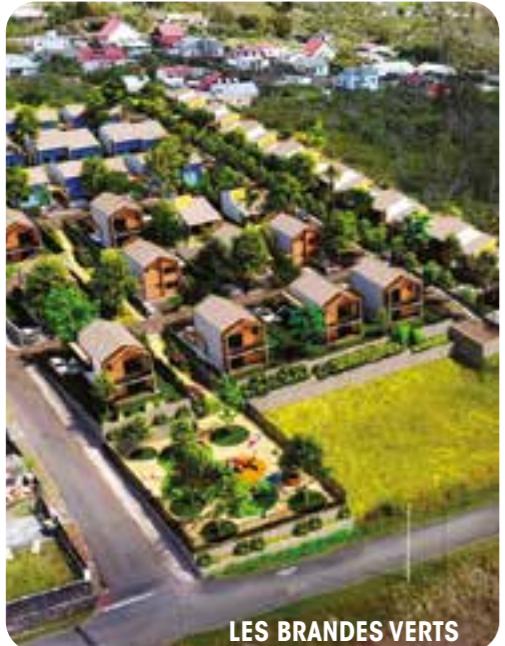
Article E6 – Enseignes lumineuses et enseignes numériques

Les enseignes lumineuses sont éteintes entre 18 heures et 7 heures, lorsque l'activité signalée a cessé. Lorsqu'une activité cesse ou commence entre 17 heures et 8 heures du matin, les enseignes sont éteintes au plus tard une heure après la cessation d'activité de l'établissement et peuvent être allumées une heure avant la reprise de cette activité. Les enseignes numériques sont interdites, excepté si elles signalent des services d'urgence.

Article E5 – Enseignes sur murs de clôture ou sur clôtures, aveugles ou non

Les enseignes dont la surface unitaire excède 1,5m² sont interdites sur les murs de clôture, et les clôtures, aveugles ou non. Toutefois, une enseigne sur clôture de format unitaire inférieur ou égal à 1,5m² est autorisée par voie bordant l'activité. Elle ne doit pas dépasser des limites de la clôture.





LES BRANDES VERTS



RÉSIDENCE FAHAM



LES ZOIZOS VERTS

LOGEMENTS SOCIAUX : TROIS OPÉRATIONS POUR 2027

•••

Vendredi 29 août, trois opérations de construction de logements sociaux ont été dévoilées grâce à l'implantation de panneaux d'information à la population. Deux d'entre elles sont portées par la Sodegis. Les Zoizos Verts, implantés au fond d'une impasse partant de l'avenue du Stade, proposeront 18 logements locatifs très sociaux du T2 au T4, répartis en quatre petits bâtiments à un étage. La deuxième, Les Brandes Verts, compte 55 logements allant là aussi du T2 au T4. Elle prendra place à l'angle de la rue Robert Bertin et de l'impasse des Jades, sur une parcelle de 18 300 m². Enfin, autre opérateur avec la Semader et sa Résidence Faham. Ici, ce sont 29 logements locatifs du T2 au T5 qui doivent voir le jour sur une parcelle de 7 193 m² accessible par la rue Louis Carron, derrière la médiathèque Paulette Pégou. Ces trois opérations ont été rendues possibles par une cession de terrain classique pour Les Brandes Verts, et via l'Établissement Public Foncier de La Réunion pour les deux autres. Le lancement de ces trois projets est prévu en début d'année 2026, pour une livraison au deuxième semestre 2027.

BOULODROME
UN TERRAIN REFAIT

•••

Un boulodrome désormais plus praticable grâce à la réfection de son terrain. Avec les années d'utilisation, celui-ci avait en effet besoin d'une remise à niveau. Cette réfection s'est faite à la mi-novembre.



CD55/RUE RICHARD ADOLPHE : LA RUE BIENTÔT LIVRÉE

•••

Débutée en milieu d'année 2023, la phase 2 des travaux de réaménagement du CD55/rue Richard Adolphe est quasi-achevée. Ne reste qu'un tronçon à réaliser, probablement avant la fin d'année. Mené dans le cadre d'une convention signée avec le Conseil départemental, le chantier aura permis l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication, puis celui du réseau pluvial avant la création, pour finir, de trottoirs et de bandes cyclables, nécessitant notamment le recalibrage de l'ouvrage hydraulique de Bras-Creux.



SÉCURITÉ ET PRÉVENTION : PREMIER COPIL POUR LE CLSPD

...

Jeudi 16 octobre 2025 s'est tenue la première séance plénière du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. Porté par le CCAS de la commune, il a notamment permis de réunir le sous-préfet de Saint-Benoit, Fabrice Bonicel, la procureure de la République, Véronique Denizot, les forces de gendarmerie, du SDIS, les équipes municipales, mais aussi diverses associations palmiplainoises ou référents du CLSPD. En effet, la collectivité avait initié en 2023 la création d'une participation citoyenne afin d'identifier, dans chaque secteur du village, des référents afin de faire remonter les difficultés rencontrées.

Pour rappel, un CLSPD est une instance qui permet de réunir dans un cadre commun tous les acteurs d'un territoire liés par les questions de prévention et de sécurité, pour autoriser une concertation et l'émergence d'actions communes. Enjeu : optimiser le partenariat entre la commune, l'État et la Justice. Trois étapes pour cela : le diagnostic local de sécurité, la collaboration communautaire et enfin le plan d'action. Parmi les préconisations que ce comité a permis de mettre en avant, plusieurs pistes comme continuer d'assurer une présence visible et dissuasive sur la voie publique, notamment en faisant évoluer les horaires des policiers municipaux ; améliorer l'offre de couverture de la vidéosurveillance sur la commune ; assurer une patrouille de la Police municipale ou des ASVP et élargir leur plage horaire les vendredis et/ou samedis en début de soirée afin de lutter contre les nuisances sonores ; créer un livret « Bien vivre à la Plaine », contenant des conseils et numéros utiles, des préconisations pour les permis de construire, demandes d'aménagement ; ou encore assurer un contrôle permanent sur les aires de pique-nique.

Par ailleurs, à l'issue de ce Copil, les autorités présentes ont signé un label, « Commune Repos », symbolisant la volonté de maintenir une qualité de vie confortable à La Plaine des Palmistes.



ZOOM SUR LE DISPOSITIF MIS EN PLACE POUR LUTTER CONTRE LES NUISANCES SONORES

•••

La commune de La Plaine des Palmistes a signé le contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance le 16 octobre 2025, avec l'Etat, le Parquet de La Réunion et le Conseil Départemental, en présence de la Gendarmerie Nationale.

Parmi les axes identifiés par les partenaires de cet outil visant à prévenir les nuisances, renforcer la sécurité et améliorer la qualité de vie des habitants, la lutte contre les nuisances sonores est prioritaire.

En application de l'arrêté n° 00441-2025 du 06 novembre 2025, consultable sur le site internet de la commune, des mesures juridiques plus contraignantes sont aussi prévues pour sanctionner les bruits excessifs qui troublent de manière anormale la tranquillité. Un numéro unique dédié à la signalisation et au traitement des nuisances sonores est mis en place pour permettre de signaler ces comportements aux coordonnées suivantes :

02 62 81 72 89

Pour tout questionnement ou signalement, vous pouvez contacter ce numéro, permettant la prise en charge par un élu d'astreinte. La collaboration, le civisme et la vigilance de tous permettront de garantir la tranquillité de la commune.

UN MAIL POUR LA POPULATION
Démarche qui valorise la participation citoyenne, le CLSPD a préconisé la création d'une adresse mail dédiée aux habitants de la commune. Dès à présent, faites part de vos remarques et suggestions sur : [@](mailto:clspd@plaine-des-palmistes.fr)



LES FOLIES FLORALES : 31^{ÈME} ÉDITION DE VOTRE MARCHÉ AUX FLEURS

C'est un rendez-vous bien installé. La 31^{ème} édition du marché aux fleurs, Les Folies Florales, s'est déroulée du vendredi 31 octobre au dimanche 02 novembre, rue du Commerce, les travaux du Cœur de ville rendant inaccessible le parvis de l'hôtel de ville où il se tient habituellement. Comme de coutume néanmoins, il a permis de fleurir les sépultures de nos défunt, mais pas seulement. Car si l'origine de cet événement se trouve dans ce besoin, à l'approche de la fête de la Toussaint, Les Folies Florales ont évolué au fil des années pour proposer aujourd'hui un large éventail de réalisations florales, tant pour la décoration de la maison que pour l'embellissement du jardin, tout en gardant une taille humaine et un caractère authentique. Cette année, une quinzaine d'exposants se sont donc retrouvés pour proposer leurs fleurs, plantes, ou créations avec toujours autant de passion.

MAISONS FLEURIES : UN CONCOURS TOUJOURS CHARMEUR

Chaque année, les Folies Florales sont aussi l'occasion d'un autre rendez-vous : le Concours de Maisons fleuries. Cette année, 13 Palmiplainois avaient déposé leurs candidatures. Treize candidats, mais un seul vainqueur. Il s'agit pour cette édition 2025 de M. Jean-Baptiste Guylene (jardin en photo ci-dessous), suivi de Mme Marie-Arlette Boyer et de Mme Martha Erudel en troisième position. Toutefois, quel que soit le résultat, chacun des jardins visités a su enchanter notre jury par la qualité de ses aménagements, l'harmonie de ses plantations et la variété des fleurs et plantes présentées.

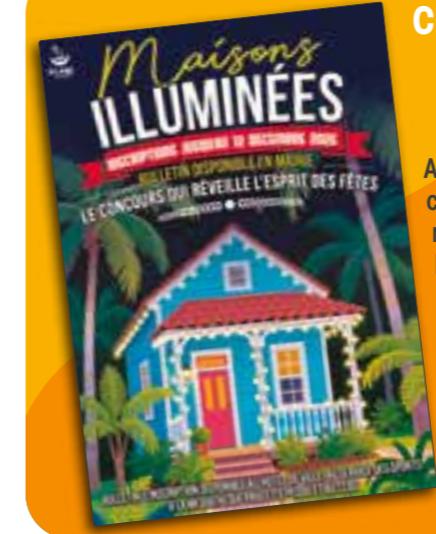


MÉDIATHÈQUE : UNE EXPO, UN CONCOURS ET UN FILM POUR COMMÉMORER LE 20 DÉCEMBRE

La médiathèque Paulette Pégou se souvient de l'abolition de l'esclavage avec trois actions pour célébrer cette date forte de l'histoire réunionnaise. Tout d'abord, une exposition axée sur les chasseurs et bourreaux d'esclaves. Comment ces hommes étaient-ils amenés à faire ce sombre travail ? Un système de récompenses bien rodé qui permet de faire en partie la lumière sur leur motivation profonde. Le célèbre procès de Saint-Leu sera aussi mis en avant. Un concours de lecture est également organisé du 1^{er} au 18 décembre. Les jeunes seront invités à lire des ouvrages sur le thème de l'esclavage et de son abolition. Remise des récompenses le jour de la célébration. Enfin, durant tout le mois de décembre, le film "Esclavage à l'Île Bourbon", offert par le Conseil départemental sera projeté. Plus de détails sur le programme du mois de décembre de la médiathèque.

SALON DU MODÉLISME 2025

C'est un rendez-vous qui prend sa place dans le paysage des passionnés, mais aussi du grand public. Le Salon du modélisme 2025 s'est tenu le samedi 29 et dimanche 30 novembre 2025. Comme à l'accoutumée, tous les types de modélisme y étaient représentés. Cette année, une compétition de drift était par ailleurs organisée par l'association Kamikaze Drift Club Réunion (KDCR) : le Volcano RC Drift Challenge.



CONCOURS DE MAISON ILLUMINÉES 2025

Autre concours annuel qui rythme la vie de notre commune : le Concours de maisons illuminées. Lancé mi-novembre, il mettra une fois encore à l'honneur l'esprit des fêtes de fin d'année. Ouvert jusqu'au 12 décembre, vous pouvez y participer en récupérant un bulletin d'inscription à l'Hôtel de Ville, au Service des Sports, à la médiathèque Paulette Pégou et au CCAS, en le remplissant et en le déposant à l'accueil de la mairie. Les visites du jury se feront le 19 décembre à la nuit tombée. La remise des récompenses, elle, se déroulera en début d'année.



L'HISTOIRE BOTANIQUE S'EXPOSE PLACE CHARLES DE GAULLE

Les fleurs et la culture créole, c'est toute une histoire ! Afin de la mettre en avant, une exposition organisée par la commune et l'association Cases à Lire est en cours depuis le 15 août dans le jardin de la place Charles De Gaulle : "Les fleurs, éléments totémiques de la civilisation créole". Une vingtaine de panneaux explicitent ce lien étroit et passionnant entre la flore et les hommes. Un extrait ? "L'île comprend une multitude de terroirs, enrichis par la naturalisation des plantes de tous les ailleurs : c'est son héritage botanique. Tout fut acclimaté : les plantes et les hommes qui les avaient choisies ; tout est métaphorisé dans l'identité héraldique de l'île et dans sa devise, empruntée à la première Compagnie française des Indes Orientales de Colbert : Florebo quocumque ferar – Je fleurirai partout où je serai planté".



RENCONTRES DE L'ARTISANAT 2025 : LES ARTISANS TOUJOURS À L'HONNEUR

Les Rencontres de l'Artisanat sont revenues cette année encore sous l'aire couverte. Pour cette nouvelle édition, le thème Fashion Week-End était de nouveau à l'honneur pour mettre en avant nos créateurs de mode pépi. Trois défilés, dont un associatif, ont ainsi eu lieu. Pour autant, nombre d'autres créations étaient de la partie, qu'il s'agisse de décoration, de beauté, de gastronomie ou encore de bijoux. Durant deux jours, défilés, visiteurs et animations se sont succédés, parmi lesquelles un concert du Palmiplainois Marcelino, donné à l'occasion de ses 50 ans de carrière.



UNE AIRE TERRESTRE ÉDUCATIVE POUR RECONNECTER LES JEUNES À LA NATURE

•••

Petit territoire naturel géré de manière participative par les élèves d'un établissement scolaire, une Aire terrestre éducative (ATE) a vocation à former les plus jeunes à l'éco-citoyenneté et au développement durable, à les reconnecter à la nature et à leur territoire, mais aussi à favoriser le dialogue entre les élèves et les acteurs de la nature. Le tout sous l'égide de l'OFB qui coordonne ce dispositif partout en France. La Plaine des Palmistes en accueille une depuis 2024, grâce à l'implication des élèves de la classe de 6^{ème} Capucine du collège Gaston Crochet, et à la participation de l'association Plant Ali et du service biodiversité de la mairie. Site retenu : l'espace botanique jouxtant le stade Adrien Robert. Repérage des lieux, observation du terrain et des espèces végétales et animales qu'on y croise, mais aussi course d'orientation, ramassage de déchets, arrachage d'espèces exotiques envahissantes et remplacement par des endémiques de la pépinière municipale, etc., sont autant d'actions qui auront animé l'année sur cette ATE. Objectif du projet pleinement atteint ! Pour autant, il ne prend pas fin puisque les collégiens, cette mission achevée, passeront le flambeau à de nouveaux camarades.



UNE MATINÉE POUR FAIRE CONNAÎTRE LES MÉTIERS DE L'UNIFORME

•••

Nouvelle édition de la Matinée de l'insertion, dédiée aux métiers de l'uniforme et organisée par le CCAS de la commune. Vendredi 05 septembre, de nombreux partenaires s'étaient réunis sous l'aire couverte pour faire découvrir aux jeunes visiteurs tout le panel de ces métiers : Mission locale Est, SDIS, Gendarmerie, Légion étrangère, RSMA, 2^{ème} RPIMA, Etablissement français du sang, France Travail. Au programme, rencontres, échanges, explications et démonstrations.



REMISE D'ORDINATEURS AUX COLLÉGIENS

•••

Cette année encore, les élèves de 6^{ème} du collège Gaston Crochet ont reçu un ordinateur portable dans le cadre de l'opération "Un ordinateur pour mes premiers pas au collège", menée en partenariat avec le Conseil Départemental (Pacte Département et Territoires). Jeudi 28 août, ce sont ainsi 120 ordinateurs qui ont été remis. Ce dispositif a vocation à réduire la fracture numérique pouvant exister et entraver la réussite de nos jeunes.

REMISE DES PRIX AUX LAURÉATS 2025

•••

Comme chaque année, les lauréats 2025 de La Plaine des Palmistes ont été mis en avant lors d'une cérémonie de remises de récompenses. Du brevet des collèges au doctorat, tous ont bénéficié d'un chèque d'un montant allant de 100€ à 600€ en fonction du diplôme obtenu. Par ailleurs, chaque nouvel étudiant inscrit en première année d'études supérieures bénéficie aussi d'une bourse destinée à lui donner un coup de pouce dans ce nouveau défi.



DES ORDINATEURS PRÊTÉS AU COLLÈGE

•••

En marge de cette remise de matériel (lire ci-contre) aux élèves de 6^{ème}, la commune a également prêté, comme l'an dernier, plusieurs ordinateurs dans le cadre d'un atelier numérique centré sur la création de jeux vidéos par des collégiens. Cette remise s'est faite au mois de juin dernier.



TÉLÉTHON 2025 : LA PLAINE, TOUJOURS ENGAGÉE CONTRE LES MALADIES RARES

•••

Comme chaque année, le CCAS de la commune s'associe à l'AFM Téléthon pour soutenir la recherche contre les maladies rares. La semaine du lundi 1er décembre au samedi 6 décembre a donc vu une série d'actions sportives, culturelles et solidaires. Parmi elles, une caravane musicale menée par l'association En Plaine Musique, du lundi 1er au vendredi 05, de 17h45 à 19h00, sur différents sites de La Plaine des Palmistes ; mais aussi tournoi de badminton, ventes diverses et animations d'espaces de vie sociale, cross de l'école Zulmé Pinot, course du CAPP, aquagym et aquabike, diverses actions de la médiathèque Paulette Pégou, ou encore, bien sûr, collectes de dons.

ÉCHANGE DE PRATIQUES AVEC ROSE HILL, À MAURICE

•••

Fin octobre, une délégation de notre CCAS s'est rendue à Rose Hill, à Maurice, pour rencontrer des associations et acteurs locaux de la lutte contre les violences intrafamiliales. Enjeu de cette visite, partager les pratiques pour mieux lutter contre celles-ci. Ce rapprochement, mené par le CCAS de La Plaine des Palmistes, s'inscrit dans une démarche de co-développement régional au sein de la zone océan Indien, et vise à partager les savoir-faire, à renforcer la formation et à valoriser les approches locales de la prévention sociale. Afin d'inscrire le partenariat dans la durée, un jumelage est en préparation entre nos deux villes. Il permettra notamment l'accueil réciproque de délégations pour des temps de formation et d'échange ; la mise en place d'ateliers thématiques sur la prévention des violences, l'accompagnement social et l'éducation à la citoyenneté ; la participation à des programmes régionaux ; ou encore la formalisation d'un plan d'action triennal.



UNE MARCHE ROSE CONTRE LE CANCER DU SEIN

•••

Matinée en faveur de la prévention du cancer du sein, vendredi 03 octobre. Organisée par le CCAS sur le parvis du service des sports, elle a réuni de nombreux partenaires associatifs ou du secteur de la santé pour sensibiliser les femmes à la nécessité de se faire dépister. Une matinée lancée par la traditionnelle Marche Rose et sa cinquantaine de participantes. Une Marche rose qui a pris le départ depuis la nouvelle aire d'échauffement sportif "Gagner du terrain", inaugurée à cette même occasion (lire en page 20).



JOURNÉE BLEUE POUR NOS SÉNIORS

•••

La traditionnelle Journée bleue mettant à l'honneur nos séniors s'est tenue cette année encore. Lancée par une Marche bleue, ce 08 octobre s'est ensuite déroulé à la salle des fêtes Les Goménolés. Ils étaient 110 à y être réunis autour du CCAS, organisateur de l'événement, et de ses partenaires, parmi lesquels les Espaces de vie sociale, diverses associations et maisons de quartier de la commune ou encore la Maison familiale et rurale, dont les jeunes ont pu mettre en pratique leur savoir-faire acquis dans le cadre de leur apprentissage dans les métiers de l'aide à la personne. Au programme de ce rendez-vous, ateliers et animations diverses, échanges, discussions et conseils, chaleur humaine et, bien entendu, le traditionnel déjeuner dansant.



UNE MATINÉE CONTRE LE DIABÈTÉ

•••

Vendredi 21 novembre à l'ECG et dans le cadre de la Journée mondiale du diabète, le CCAS de la commune a organisé une nouvelle matinée de sensibilisation à cette maladie chronique. L'organisme et ses partenaires ont ainsi permis aux Palmiplinois le souhaitant de se faire dépister, mais aussi de participer à des ateliers. Parmi eux, activité physique ou initiation aux bonnes pratiques culinaires.

LES SERVICES DU CCAS ET DE SES PARTENAIRES

INSERTION

Accueil Emploi

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00

Accueil logement

Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00

SOLIDARITÉ

Permanence sociale

Le lundi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Le mercredi matin sur rendez-vous*

Aide légale numérique

• Au CCAS : lundi en journée de 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 16h00

Mercredi matin de 8h00 à 12h00

• À L'ENI : le mercredi et jeudi après-midi de 13h15 à 16h00

Aide légale papier

Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 16h00

Espace numérique inclusif / Maison France Service

Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Le vendredi de 8h00 à 12h00

INNOVATION SOCIALE ÉDUCATIVE

Sur rendez-vous uniquement*

• Gestion des entrées à la crèche/actions liées à la Petite-Enfance :

06 92 85 19 05

• Coordination du Contrat de la Convention Territoriale Globale :

06 92 65 03 73

DIRECTION

Sur rendez-vous uniquement le mercredi matin*

Coordination du Contrat Local de Santé sur rendez-vous :

06 92 33 53 20

NOS PARTENAIRES

POINT JUSTICE

Les 2^{èmes} et 4^{èmes} lundis de chaque mois

De 11h00 à 16h00

Au CCAS : 02 62 20 42 51

Attention :

depuis le 1er Novembre 2024, les permanences sont suspendues.

Toutefois, les dossiers urgents pourront être redirigés vers la MDJ de Saint-Benoît. Merci de vous rapprocher de la secrétaire du Point justice de La Plaine des Palmistes au 02 62 20 42 51.

SCOPAD

Le 1^{er} jeudi de chaque mois

ASSOCIATION JOUR APRÈS JOUR

Les 2^{èmes}, 3^{èmes} et 4^{èmes} jeudis de chaque mois

CAF

Tous les mardis au CCAS

De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00

Deux après-midi par mois
à la Maison de quartier du Bras des Calumets
(voir planning mensuel)

De 13h00 à 15h00

Prise de rendez-vous au CCAS ou au 02 62 20 42 51



L'aire d'échauffement gagner du terrain inaugurée

•••

Vendredi 03 octobre 2025, la commune de La Plaine des Palmistes a inauguré une aire d'échauffement sportif. Un nouvel équipement installé derrière l'aire couverte, impasse des Écoles, dans le cadre du dispositif « Gagner du Terrain », mis en place par la Française des Jeux en association avec l'Agence nationale du sport à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024. L'aire est aménagée avec une petite piste d'athlétisme et différents agrès sportifs : vélo, vélo semi-allongé, street table, barres de pompes, espalier et dips. Un podium, un chronomètre solaire, ainsi qu'une arche d'accueil complètent l'équipement. Valeur de la subvention accordée par le dispositif : 59 800 euros, permettant de couvrir le coût de l'équipement, y compris le transport des agrès.

Une aire immédiatement mise à contribution, puisque son inauguration a été suivie du lancement de la Marche Rose, organisée par le CCAS de la commune dans le cadre de la Journée de sensibilisation contre le cancer du sein (lire en page 18).



300 participantes pour les Foulées Féminines 2025

•••

Le rendez-vous des coureuses palmiplinoises, les Foulées Féminines, s'est déroulé samedi 13 septembre. Cette année, elles sont 300 à avoir participé à l'une des cinq courses organisées pour l'événement, et ouvertes à toutes dès l'âge de trois ans. Sur le podium de l'épreuve principale – 5 km à travers le village – Estelle Jacquemin, suivie de Flavia Ramin et Marie Anaïs Plante, du CAPP.

2026 LES COURSES DU CAPP À PRÉVOIR

•••

Changement d'année, mais pas changement de calendrier sportif. Outre le Relais aux Flambeaux du 20 décembre prochain, le CAPP organise des courses tout au long de l'année, dont plusieurs dès les mois de janvier et février. Première d'entre elles, le Relais de La Plaine, qui se tiendra dimanche 11 janvier 2026. Des équipes de 8 relayeurs s'y affronteront dès 09h00. Samedi 21 février, c'est les 10 km de La Plaine des Palmistes qui réuniront les coureurs à travers les rues de notre village.



UN TRAIL DES 3 PITONS SOUS UN SOLEIL RADIEUX

•••

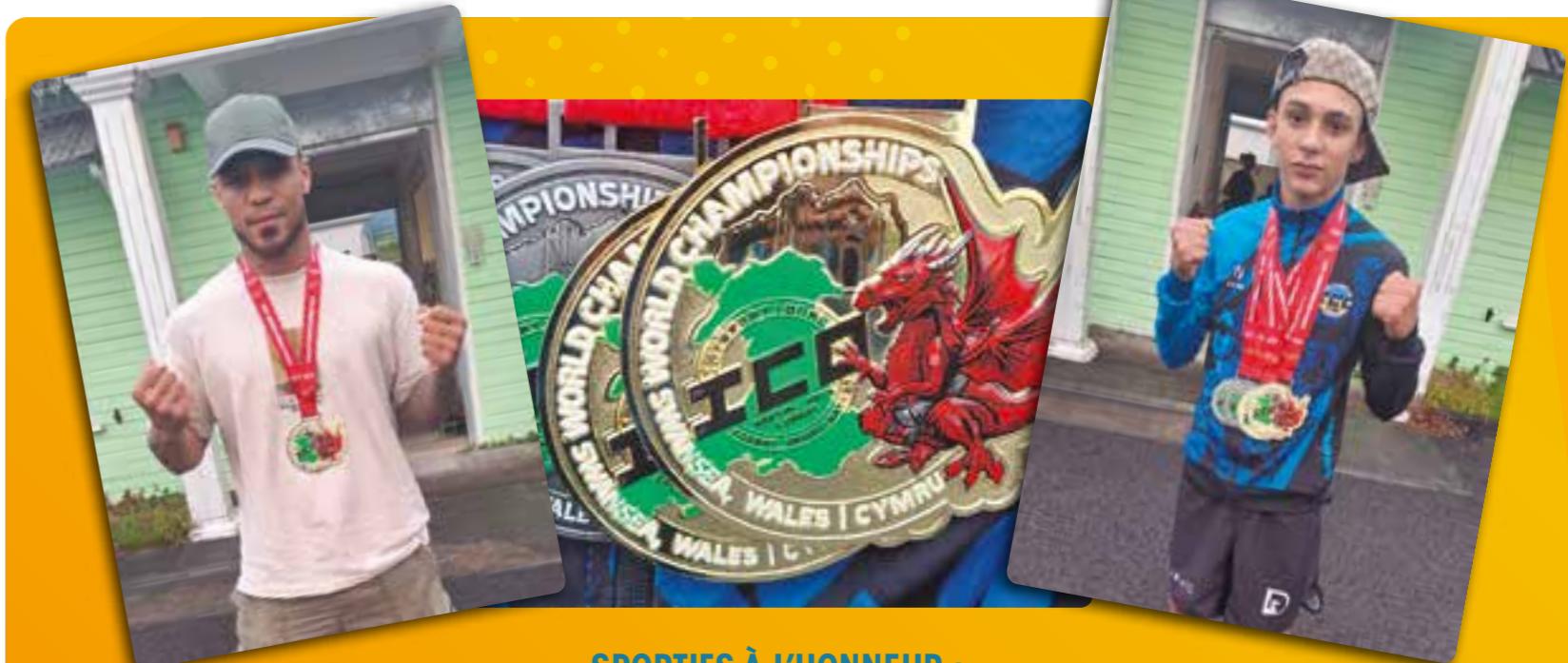
Comme chaque année, le Trail des 3 Piton, organisé par le CAPP, s'est déroulé au départ de La Plaine des Palmistes sous un soleil radieux. Le 20 juillet, une centaine de traileurs et traileuses se sont élancés sur les 33 kilomètres de l'épreuve, avec 1600m de dénivelé positif. Vainqueur au scratch : Jean Jérôme Mussard en 03h55, suivi d'Allan Sautron et Yvan Caltret. Chez les filles, c'est Aurore Canino Hemon qui arrive en premier en 05h13mn, suivie de Marie Turpin et Adèle Hervieux. Comme c'est la tradition, une randonnée faisait également partie de la journée.



DEUXIÈME ÉDITION DU FORUM DES ASSOCIATIONS

•••

Pour la deuxième année, la commune a organisé son Forum des associations Palmiplinoises, samedi 11 octobre. Deux temps à cet événement : le matin, à l'ECGA, pour une rencontre entre acteurs du monde associatif ; et l'après-midi, sous l'aire couverte, destiné au grand public. Démonstrations et échanges étaient au programme pour permettre à ce dernier de découvrir le vaste tissu associatif de La Plaine des Palmistes. L'événement sera renouvelé chaque année.



SPORTIFS À L'HONNEUR : LES COMBATTANTS DU 2PECR AU TOP

•••

Ils ont brillé du 15 au 19 octobre dernier, lors des Championnats du Monde ICO 2025, qui se sont tenus à Swansea, au Pays de Galles. Les combattants du club 2PECR se sont en effet encore une fois illustrés par leur vaillance et leur talent. Endrix Rochetaing et le coach Gabriel Hoaura ramènent ainsi, des belles médailles : double champion du monde ICO – K1 & Grappling (avec Gi) et double vice-champion du monde ICO – Grappling No Gi & Martial Arts (Full Contact) pour le premier ; et champion du monde ICO – Grappling pour le second.



UN GAYAR PIKNIK À PETITE PLAINE

À la fois habitude hebdomadaire, journée de partage familial et de détente en extérieur, le pique-nique à La Réunion est un art de vivre. C'est aussi une façon de communier avec notre environnement. Aussi, quel meilleur moment pour sensibiliser le public à la préservation de la biodiversité et encourager les pratiques responsables, comme le pique-nique zéro déchet ? C'est pour cette raison que l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) a organisé, dimanche 21 septembre, le "Gayar Piknik" à travers toute l'île, dont La Plaine des Palmistes. De 09h00 à 16h00, un village d'activités a pris place à Petite Plaine, avec un solide programme. Ateliers de prévention et jeu sur les bonnes pratiques à avoir, dégustation de produits transformés, visite guidée avec l'ONF, ou encore atelier de recyclage.



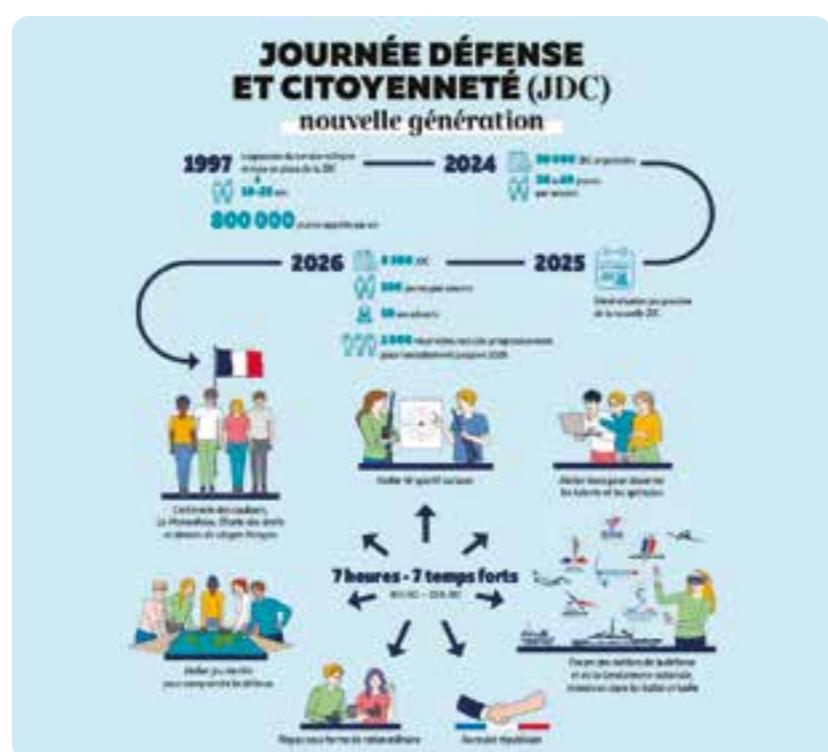
NOUVELLE JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

...

Depuis le mois de septembre 2025, la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) s'est transformée en profondeur, devenant plus interactive et plus longue. Cette nouvelle version, dite « nouvelle génération », vise à rendre les participants plus actifs et à renforcer leur immersion dans les enjeux de défense et de citoyenneté. Cette réforme s'inscrit dans une volonté politique de raviver l'esprit civique et d'encourager l'engagement de la jeunesse. Cette journée se déroule désormais sur 7 heures, de 8h30 à 15h30 et comporte sept temps forts :

- cérémonie des couleurs, La Marseillaise, lecture de la Charte des droits et devoirs du citoyen français
- Atelier jeu de rôles pour comprendre la défense
- Atelier tests pour discerner les talents et les aptitudes
- Atelier tir sportif au laser
- Repas servi sous forme de ration militaire
- Forum des métiers : présence de la Défense et de la Gendarmerie nationale, immersion en réalité virtuelle
- Au revoir républicain

Cette nouvelle version sera progressivement mise en place en 2025 et 2026.



AMBITIONS PALMIPLAINOISES

...

Cette mandature débutée en 2020 au moment de la COVID s'achève avec une majorité en rémission. Que sont devenus les grands projets « d'hôtel à ciel ouvert, de territoire zéro chômeur, de serres dites anti cycloniques, de logements sociaux sans parler de l'eau souvent non potable à nos robinets » ? Nous avons assisté à la déliquescence de l'actuelle majorité. Combien de conseils reportés faute de quorum ! A-t-on besoin d'un projet de troisième station essence au cœur du premier village ? Aucun logement n'est sorti de terre au cours de cette mandature. Le non-respect de la loi SRU sur l'obligation de construire des logements sociaux contraint la commune à s'acquitter d'amendes annuelles. La population reste donc sur sa faim et ce temps perdu ne se rattrapera pas. Le projet de logements au deuxième village est mal ciblé et inaccessible pour la majorité des palmiplainois.

En dépit des cadeaux faits au secteur privé (crèche et restaurant scolaire) : les prestations ne sont pas à la hauteur de nos attentes et des emplois locaux ont disparu. Le transfert de la gestion de l'eau à la CISE n'augure rien de bon pour l'avenir, avec des factures plus lourdes et plus nombreuses. Nous attendons avec impatience le rapport définitif de la Chambre régionale des Comptes sur l'actuelle gestion de la commune.

Notre travail d'opposition constructive a cependant montré ses limites.

Pour autant, notre groupe « Ambitions Palmiplainoises » présente à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2026.

Jean-Luc Saint-Lambert et Jean-Yves Vacher

LA PLAINE DES POSSIBLES

...

Des fêtes... et des vérités à ne pas oublier

Les fêtes de fin d'année sont un moment de partage. Mais derrière les lumières, dans notre commune, la réalité demeure : précarité qui s'installe, services publics en tension, jeunesse en attente, environnement fragilisé. Et toujours, des décisions prises sans concertation, des promesses envolées, des priorités déconnectées du terrain.

Notre commune avance sans cap clair. Les habitants attendent des réponses concrètes sur les écoles, la sécurité, les nuisances sonores, le soutien aux agriculteurs, aux associations, à la vie locale. Il est temps de remettre du bon sens dans la gestion municipale : écouter, agir avec les gens, répondre aux besoins réels. Pas de projets tape-à-l'œil, mais des décisions utiles, claires et partagées.

Les fêtes devraient être un temps d'unité, pas de communication. Pensons à celles et ceux qui vivent l'isolement, la difficulté, l'injustice. La solidarité ne s'illumine pas seulement en décembre : elle se construit toute l'année.

Très belles fêtes à toutes et tous, et que 2026 ouvre enfin le champ des possibles.

Sophie Arzal, pour le groupe La Plaine des Possibles

PLEIN HORIZON

...

La situation de la mairie de la Plaine-des-Palmistes est aujourd'hui dramatique. Une multitude de projets ont été lancés aveuglément, sous prétexte des dispositifs exceptionnels mis en place par l'État après la crise du Covid. Des crédits différés à gogo, qui paraissaient être une opportunité, sont en réalité une bombe à retardement pour nos finances locales.

Aucune vision d'ensemble, aucune hiérarchisation des priorités, aucune concertation réelle : simplement une fuite en avant qui fragilise durablement l'avenir de notre commune. Dépenser sans compter n'est pas gouverner. Derrière les effets d'annonce, les Palmiplainois constatent la dégradation des services de proximité, l'abandon de l'entretien des équipements existants et l'absence d'écoute des besoins essentiels. Pendant que l'argent public est englouti dans des projets mal préparés, nos familles, nos jeunes et nos aînés attendent toujours des réponses concrètes.

Plein Horizon refuse cette gestion hasardeuse. Nous appelons à un sursaut collectif et responsable : transparence dans les choix, efficacité dans l'action, priorité aux projets utiles et soutenables. Redonnons à la Plaine-des-Palmistes une gouvernance claire, sérieuse et tournée vers l'intérêt général.

En cette fin d'année, nous souhaitons à chaque Palmiplainois de passer d'agréables moments en famille, de se ressourcer et de faire le plein d'énergie pour 2026. Ensemble, préparons une commune fière, juste et tournée vers l'avenir.

Frédéric Azor

ENSEMBLE POUR LA PLAINE

...

Certains vous disent que l'opposition est là pour s'opposer, encore faut-il qu'elle soit constructive. Dire non à tout, c'est dire que les palmiplainois n'ont droit à rien et ne méritent pas ce qui a été fait. Ils voudraient faire croire que les grands projets de début de mandat ne sont pas là. D'autres, qui ont brillé par leur absence au moment des décisions à prendre, vous diront que nous avançons sans cap. Les derniers, absents de toutes les manifestations publiques durant les 5 dernières années, se montrent désormais partout, prétendant eux aussi que les projets que nous avons réalisés ne sont pas utiles, eux qui confondent encore prêt relais et prêt différé. Cela porterait à sourire si ce n'étaient pas les mêmes qui ambitionnent de conduire notre village demain.

Nous voilà à la fin de notre mandat. La piscine, la médiathèque, le stade, les ponts pour votre sécurité, et d'autres encore, sont bel et bien là. Et oui ! Notre équipe a travaillé sans relâche et continuera à le faire avec vous et pour vous. Gouverner c'est prévoir : tout ce qui est sorti de terre ne relève pas d'une course aux inaugurations, mais bel et bien de structures qui vous serviront à vous, mais aussi aux générations futures, sans augmentation d'impôts prévues sur les années à venir.

Place maintenant à la célébration des fêtes de fin d'années. Toute l'équipe d'Ensemble Pour La Plaine vous souhaite de passer des moments heureux en famille ou entre amis.

Ensemble pour La Plaine, avec Johnny PAYET

20
DECEMBRE

LA PLAINE DES PALMISTES PARVIS DE L'HOTEL DE VILLE

20 DECEMBRE LA PLAINE DES PALMISTES PARVIS DE L'HOTEL DE VILLE



DEMONSTRATIONS D'ASSOCIATIONS

PALMIPLAINOISES

KARAOKE

RACE BANDEY MALOYA

TATASE LAMBELI

SEGA"EL

• PROGRAMME COMPLET ET HORAIRES SUR NOTRE PAGE FACEBOOK ET NOTRE SITE INTERNET



+ RELAIS AUX FLAMBEAUX DU CAPP A PARTIR DE 17H00
FEU D'ARTIFICE A 21H00 AU CHAMP DE FOIRE

20 DECEMBRE LA PLAINE DES PALMISTES PARVIS DE L'HOTEL DE VILLE 20 DECEMBRE